



14ème législature

Question N° : 84060	De M. Paul Salen (Les Républicains - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Logement, égalité des territoires et ruralité		Ministère attributaire > Logement, égalité des territoires et ruralité
Rubrique > bâtiment et travaux publics	Tête d'analyse > emploi et activité	Analyse > soutien. mesures.
Question publiée au JO le : 07/07/2015 Question retirée le : 02/02/2016 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur la situation du bâtiment et des travaux publics (BTP). Alors que Mme la ministre se félicitait, à l'issue du colloque organisé par la Fédération française du bâtiment (FFB) sur le financement du logement, du dynamisme du marché des crédits immobiliers, le son de cloche est très différent du côté de la FFB. Celle-ci a en effet profité du colloque pour diffuser sa note de conjoncture sur le premier trimestre 2015. Et c'est peu dire qu'elle est mauvaise puisque tous les indicateurs sont en effet au rouge. En termes d'emplois, le premier trimestre affiche le plus mauvais score enregistré depuis l'entrée dans la grande récession de 2008, avec 51 500 postes de travail de moins qu'au premier trimestre 2014. Pour leur part, les défaillances d'entreprises augmentent de 10 % sur la même période, concentrées surtout sur les petites structures de un à trois salariés. Une situation plus que morose, que confirme la dernière livraison mensuelle du Commissariat général au développement durable (CGDD), portant sur les chiffres à la fin mai 2015. En effet, les autorisations de logements délivrées sur la période mars-mai 2015 sont en recul de 5,3 % par rapport à la même période de 2014. Sur les douze derniers mois, le recul est de 6,1 %. La situation n'est pas meilleure pour les mises en chantier mises en chantier avec -7,2 % en mars-mai 2015 par rapport à la même période de 2014 et -6,1 % sur les douze derniers mois. Des chiffres d'autant plus inquiétants que 2014 reste, pour l'instant, titulaire du plus faible niveau de production de logements depuis 17 ans. Les acteurs du BTP veulent croire à une reprise à l'horizon du quatrième trimestre 2015 ou du début 2016. Seulement, la FFB a précisé que, pour concrétiser cet espoir, deux conditions incontournables devront être remplies : des taux d'intérêt mesurés et une réelle barrière à la fraude au détachement. Aussi, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement quant aux recommandations développées par la FFB.